

Le gouvernement du Québec annonce 681 500 \$ pour des ententes de développement culturel en Outaouais

Gatineau, le 23 mars 2012 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, la députée de Gatineau, M^{me} Stéphanie Vallée, et la députée de Hull, M^{me} Maryse Gaudreault, sont heureuses d'annoncer la signature d'une première entente de développement culturel avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais ainsi que le renouvellement ou la bonification d'ententes existantes avec les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau, de même qu'avec la Ville de Gatineau.

« Je tiens à souligner l'engagement des agents de développement culturel qui travaillent sur l'ensemble du territoire ainsi que celui de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais envers le développement culturel de leur région. Je veux aussi remercier les nouveaux partenaires, le Centre local de développement du Pontiac, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, Tourisme de la Vallée-de-la-Gatineau et la SEPAQ. Leur contribution permet de bonifier les sommes déjà allouées à la mise en œuvre des différents plans d'action. Les retombées positives des ententes précédentes ont sans doute contribué à établir ces partenariats », a déclaré la ministre St-Pierre.

« L'Outaouais compte déjà plusieurs événements, attrait et lieux de diffusion qui ont un effet positif sur la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle. Avec le temps, les ententes conclues entre le gouvernement du Québec et les élus municipaux ont pris une place importante dans la structuration de l'action culturelle sur le territoire. La nouvelle entente annoncée aujourd'hui avec la MRC des Collines-de-l'Outaouais vient compléter admirablement le travail accompli jusqu'à maintenant, et c'est l'ensemble du territoire qui pourra désormais en profiter », a ajouté la députée Stéphanie Vallée.

Pour sa part, la députée de Hull, M^{me} Maryse Gaudreault, se réjouit de l'annonce de ces ententes qui permettent d'appuyer les acteurs culturels déjà implantés sur l'ensemble du territoire et de leur fournir de meilleures conditions de développement. « Ces organismes ont déjà une expérience de terrain, et leur expertise doit être mise à contribution. Nous avons d'ailleurs déjà été en mesure de le constater : les organismes partenaires ont fait preuve d'un professionnalisme et d'une rigueur par les années passées qui ont permis de mener à bien de façon inventive plusieurs réalisations touchant les arts et la culture », a indiqué la députée.

« Le renouvellement et la création d'ententes permettent d'accroître encore davantage la vitalité culturelle de l'Outaouais. Ces ententes mèneront à des actions structurantes et porteuses qui s'ajouteront au dynamisme de la région », a souligné l'adjoint parlementaire à la présidente du Conseil du trésor et député de Chapleau, M. Marc Carrière.

« Je tiens à souligner les efforts déployés par l'ensemble des personnes ayant contribué à la conclusion des ententes de développement culturel. Celles-ci sont un gage de succès pour les années à venir », a ajouté la vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement et députée de Pontiac, M^{me} Charlotte L'Écuyer.

Ce sont cinq ententes pour lesquelles le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine accorde des subventions totalisant 681 500 \$. Celles-ci proviennent du programme Aide aux initiatives de partenariat et sont attribuées, sur une période de trois ans, de la façon suivante : 410 000 \$ pour l'entente conclue avec la Ville de Gatineau, 105 000 \$ pour la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 75 000 \$ pour la MRC de Pontiac et 60 000 \$ pour la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Pour sa part, la MRC de Papineau reçoit un montant supplémentaire de 30 000 \$ pour l'année 2011-2012.

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais, qui travaille de concert avec les MRC, est aussi un acteur important dans la réalisation d'actions territoriales conjointes découlant d'ententes de développement culturel. Parmi les activités réalisées avec leur collaboration, mentionnons un inventaire du patrimoine bâti de l'Outaouais qui a permis de répertorier l'ensemble des bâtiments d'intérêt patrimonial situés dans les quatre MRC de l'Outaouais et dans la ville de Gatineau. Aussi, la réalisation en cours d'un diagnostic régional en culture, en collaboration avec la Ville de Gatineau et le Conseil régional de la culture de l'Outaouais, prévoit des consultations sectorielles et par territoire, entre le mois d'avril et le mois de juin 2012, ainsi qu'un Forum sur le territoire et la valorisation des paysages, qui se tiendra à l'automne 2012, dans le cadre de l'Agenda 21 de la culture.

- 30 -

Sources :

Chantal Gagnon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la
Culture, des Communications et
de la Condition féminine
418 380-2310

Luce Farrell
Attachée politique
Bureau de comté de la députée de
Gatineau
819 441-2626

Silvia Barkany
Conseillère politique
Bureau de comté de la députée Hull
819-772-3000

Information :

Annie LeGruiec
Responsable des relations avec les
médias
Ministère de la Culture, des
Communications et de la Condition
féminine
418 380-2363, poste 7371